

DOSSIER D'INFORMATION DU CANDIDAT
**Conseiller en infrastructures et en Technologies de
l'information et de la communication, TIC
(Infrastructure and ICT Adviser) - Programme Weather
Ready Pacific (IIA - WRPP).**

Recrutement international

TABLE DES MATIÈRES

A. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROE

B. PROGRAMME WEATHER READY PACIFIC

C. DESCRIPTION DU POSTE

D. CONDITIONS DE RÉMUNÉRATION - MODALITÉS

E. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

A. Informations générales sur le PROE

Le *Programme régional océanien de l'environnement (PROE)* est l'organisation régionale créée par les gouvernements et les administrations du Pacifique et chargée de la protection et de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles du Pacifique.

Le siège social est situé à Apia, à Samoa, et le PROE possède d'autres bureaux aux Îles Fidji, en République des Îles Marshall, aux Îles Salomon et à Vanuatu.

Le PROE emploie environ 160 personnes et dispose d'un budget annuel d'environ 49 millions d'USD en 2025.

La création du PROE en 1993 est un signal clair adressé à la communauté internationale et témoigne de l'engagement profond des gouvernements et des administrations des îles du Pacifique en faveur d'une meilleure gestion de l'environnement s'inscrivant dans le droit chemin du développement durable.

L'orientation stratégique du PROE est clairement définie dans son plan stratégique 2017-2026 ; Le plan définit le mandat, la vision et les programmes de l'organisation et met clairement l'accent sur une fourniture de services efficace aux pays et territoires membres du PROE.

Mandat

Le mandat du **PROE** consiste à promouvoir la coopération dans la région du Pacifique et à fournir une assistance aux pays et territoires insulaires du Pacifique, dans le but de protéger et d'améliorer leur environnement, mais aussi de garantir un développement durable, tant pour les générations actuelles que futures.

Vision

Le PROE s'appuie pour ses missions sur sa **vision de l'avenir** :

« Un environnement résilient au sein de la région Pacifique, assurant la pérennité de nos moyens de subsistance et de notre patrimoine naturel, dans le respect de nos cultures ».

Membres

Le PROE est composé de 21 membres, qui sont des pays et territoires insulaires du Pacifique :

▪ Samoa américaines	▪ Îles Mariannes du Nord
▪ îles Cook	▪ Palaos
▪ États fédérés de Micronésie	▪ Papouasie-Nouvelle-Guinée
▪ Fidji	▪ Samoa
▪ Polynésie française	▪ Îles Salomon
▪ Guam	▪ Tokelau
▪ Kiribati	▪ Tonga
▪ Îles Marshall	▪ Tuvalu
▪ Nauru	▪ Vanuatu
▪ Nouvelle-Calédonie	▪ Wallis-et-Futuna
▪ Nioué	

ainsi que 5 pays membres « métropolitains » possédant des intérêts directs dans la région :

- Australie,
- France,
- Nouvelle Zélande,

- Royaume-Uni et
- États-Unis d'Amérique.

Buts et objectifs du PROE

Le PROE continue de renforcer et de réaligner ses capacités institutionnelles, ses compétences et ses systèmes dans le but de soutenir de façon optimale ses membres : pour cela, il fournit des services plus intégrés, plus réactifs et plus rentables aux membres et aux partenaires, et il coordonne les efforts à l'échelle régionale.

Les membres de la région Pacifique et métropolitaine du PROE se sont mis d'accord pour que le plan stratégique du PROE s'étende sur 10 ans afin de répondre aux priorités stratégiques essentielles en matière d'environnement, de société et de gouvernance, qui s'inscrivent dans les buts et objectifs régionaux et organisationnels de la stratégie, ainsi que dans les valeurs fondamentales du PROE.

Objectifs régionaux

- **Objectif régional 1** : que les populations de la zone Pacifique bénéficient d'une plus grande résilience face au changement climatique ;
- **Objectif régional 2** : que les populations de la zone Pacifique bénéficient d'écosystèmes insulaires et océaniques sains et résilients ;
- **Objectif régional 3** : que les habitants de la zone Pacifique bénéficient d'une meilleure gestion des déchets et d'un meilleur contrôle sur la pollution ;
- **Objectif régional 4** : que les populations de la zone Pacifique et leur environnement bénéficient d'un engagement et des meilleures pratiques en matière de gouvernance environnementale.

Objectifs organisationnels

- **Objectif organisationnel 1** : Le PROE dispose de systèmes d'information, de connaissances et de communication qui permettent de transmettre les bonnes informations aux bonnes personnes et au bon moment, et d'insuffler des changements positifs au niveau de l'organisation, du comportement et de l'environnement.
- **Objectif organisationnel 2** : Le PROE applique des processus pluridisciplinaires pour mettre en œuvre des programmes et pour aider les membres à élaborer des politiques et des stratégies à l'échelle nationale et régionale.
- **Objectif organisationnel 3** : Le PROE dispose d'une base de financement fiable et durable qui lui permet d'obtenir des résultats environnementaux au profit de la région des îles du Pacifique ; il gère ses programmes et ses opérations en veillant à rester dans les limites du budget convenu.
- **Objectif organisationnel 4** : Le PROE mène des partenariats et des collaborations fructueux et s'y engage activement.
- **Objectif organisationnel 5** : Le PROE peut compter sur les compétences, les connaissances et les aptitudes d'un groupe de personnes aptes à lui permettre de concrétiser sa vision régionale partagée.

Valeurs du PROE

Le PROE aborde les défis environnementaux auxquels la zone Pacifique est confrontée, en s'appuyant sur quatre **valeurs** simples. Ces valeurs guident chacun des aspects de notre travail :

- Nous attachons de l'importance à l'environnement
- Nous attachons de l'importance à nos **collaborateurs**
- Nous attachons de l'importance à la qualité et à au ciblage des **services fournis**
- Nous attachons de l'importance à l'**intégrité**

B. Programme WRPP (Weather Ready Pacific Programme)

Le programme Weather Ready Pacific (WRP) est une initiative pilotée par la région Pacifique et créée pour coordonner et soutenir les membres, les partenaires de développement et les bailleurs de fonds en matière de développement des capacités des services météorologiques et hydrologiques nationaux du Pacifique (NHMS) et pour faciliter la collaboration avec les bureaux nationaux de gestion des catastrophes (NDMO) sur la mise en œuvre étendue de systèmes d'alerte précoce multirisques de bout en bout centrés sur les personnes dans les pays et territoires des îles du Pacifique. Le WRP a été proposé par le Conseil météorologique du Pacifique (CPM) en tant qu'initiative décennale d'un montant supérieur à 167 millions d'USD, approuvée par les dirigeants de la région Pacifique en 2021.

Les pays des îles du Pacifique sont vulnérables à toute une série de phénomènes météorologiques, climatiques, hydrologiques, océaniques et environnementaux extrêmes et à fort impact, notamment aux cyclones tropicaux et aux typhons, aux vents violents, aux vagues et à la houle, aux tremblements de terre, aux éruptions volcaniques, à la sécheresse, aux inondations côtières (y compris aux ondes de tempête, aux vagues, à la houle et aux tsunamis) et aux crues soudaines. À mesure que le climat mondial se modifie et que les phénomènes extrêmes deviennent plus intenses ou plus fréquents, il apparaît de plus en plus nécessaire de renforcer l'adaptation au changement climatique et la résilience en valorisant le rôle et l'intégration des services météorologiques et hydrologiques à tous les niveaux sociaux, environnementaux et économiques.

Les services fournis par les NMHS sont essentiels à la sécurité et au bien-être des populations et des communautés du Pacifique, à la protection des ressources et contribuent au développement durable. Ils appuient des économies et des moyens de subsistance essentiels dans un grand nombre de secteurs, notamment l'agriculture, le tourisme, la gestion des ressources en eau, l'aviation, le transport maritime, l'énergie, les infrastructures et les transports. Au cours des dix dernières années, d'importants investissements ont été réalisés dans les capacités et les infrastructures liées à la météorologie, au climat, à l'hydrologie et à l'océan dans la région du Pacifique, ce qui a permis d'améliorer les capacités et les compétences des NMHS, comme le souligne la Stratégie météorologique des îles du Pacifique (2017-2026).

Mais des lacunes importantes subsistent : en effet, certains pays ne disposent pas de dispositifs de gouvernance, de mandats, de plans stratégiques et de soutien institutionnel ; le réseau d'observation est fragmenté et la capacité à investir dans des infrastructures d'observation modernes et à les entretenir est limitée ; de la même façon, les infrastructures et les capacités informatiques ne sont pas conformes aux normes mondiales ; les systèmes de prévision utilisés sont très variables en termes d'approche et de qualité ; le personnel météorologique et technique qualifié est insuffisant pour élaborer et diffuser des prévisions et des alertes précises, localisées et fondées sur les impacts. Cela représente un défi pour les NMHS, qui doivent fournir les informations nécessaires aux gouvernements, aux communautés et aux différents secteurs (agriculture, pêche, aviation, tourisme, etc.) afin de mieux se préparer aux événements extrêmes et de gérer leurs répercussions sur les moyens de subsistance et les économies.

Le programme WRP a été conçu pour combler ces lacunes majeures et permettre aux pays et territoires des îles du Pacifique de mieux anticiper les phénomènes météorologiques, hydrologiques, climatiques, océaniques et autres événements environnementaux extrêmes et à fort impact, tout en gérant les risques qui y sont associés, et d'y répondre plus efficacement. En particulier, donner aux NMHS du Pacifique les moyens de collaborer de manière fiable avec les bureaux nationaux de gestion des catastrophes (NDMO), les communautés, les clients, les partenaires et les parties prenantes contribue à des prises de décision locales et régionales mieux informées, ce que peut permettre de sauver des vies et des moyens de subsistance. Cette capacité renforcée permettra de doter la région d'une plateforme plus solide pour gérer les effets du changement climatique et de fournir aux pays des informations précieuses qui leur permettront d'élaborer des stratégies d'adaptation et de résilience.

La mise en œuvre du programme WRP s'articulera autour de stratégies de haut niveau et de groupes de travail et de panels d'experts, tels que la Stratégie météorologique des îles du Pacifique 2017-2026 (PIMS), le Cadre pour un développement résilient dans le Pacifique (FRDP) et le Partenariat pour la résilience dans le Pacifique (PRP), la Feuille de route pour les services climatiques dans le Pacifique, le Cadre mondial pour les services climatiques de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le Plan de mise en œuvre du Système mondial d'observation du climat (SMOC) de l'OMM dans le Pacifique, les Alertes précoces pour tous (EW4ALL) et le Mécanisme de financement des observations systématiques (Systematic Observations Financing Facility, SOFF), les panels d'experts du Conseil météorologique du Pacifique. Le PROE collaborera avec plusieurs agences du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CROP), des NDMO, des organisations non gouvernementales

(ONG) nationales et régionales et avec des partenaires de la société civile afin de faciliter l'exécution efficace des activités au niveau national et sous-régional. La mise en œuvre et la coordination seront assurées par le Programme de résilience au changement climatique du PROE.

Le programme WRP sera mis en œuvre dans tous les **pays des îles du Pacifique** (Îles Cook, États fédérés de Micronésie, Fidji, Kiribati, République des Îles Marshall, Nauru, Niue, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu, Vanuatu) et **territoires** (Samoa américaines, Commonwealth des Mariannes du Nord, Polynésie française, Guam, Nouvelle-Calédonie, Tokelau, Wallis-et-Futuna).

Le PROE (Programme Régional Océanien de l'Environnement), agissant en tant qu'organisation principale pour le programme WRP dans la région Pacifique via le partenariat PMDP (Pacific Meteorological Desk Partnership), est chargé de former une unité de gestion du programme WRP. Les principales responsabilités de cette UGP sont les suivantes :

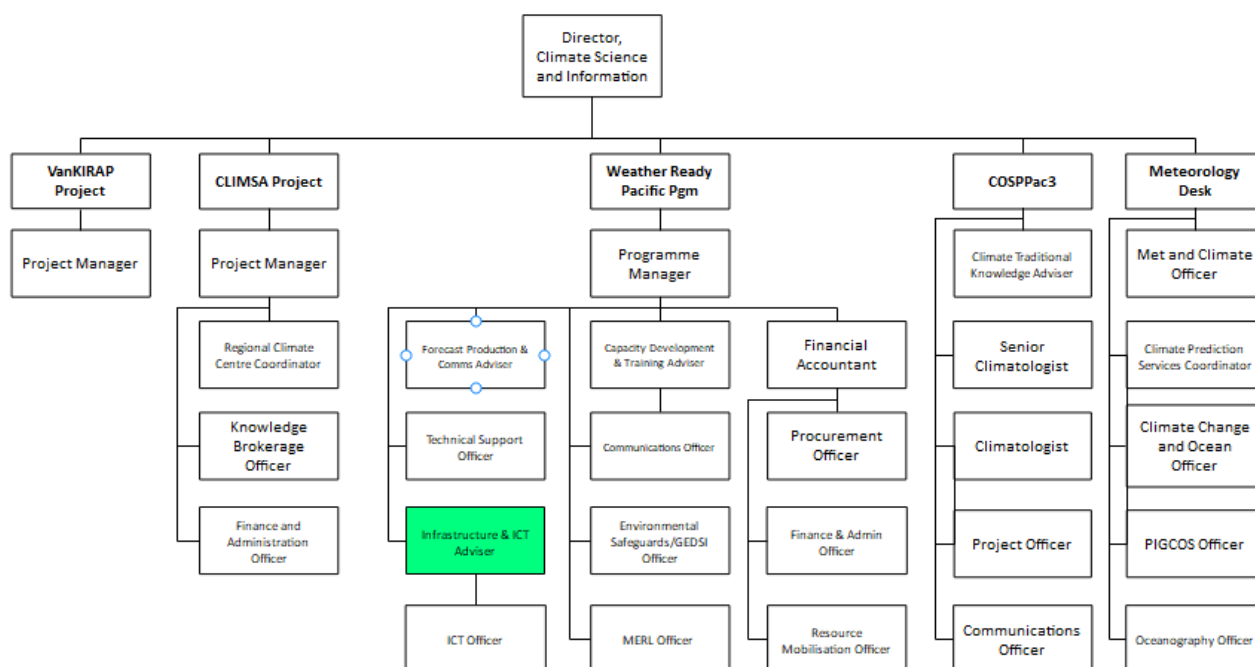
1. **Gestion et mise en œuvre du programme** : Garantir la cohérence stratégique et le déploiement efficace des initiatives du programme. Cela consiste notamment à superviser diverses tâches, à assurer la coordination avec les parties prenantes, à suivre les avancements et à apporter les ajustements nécessaires pour atteindre les objectifs.
2. **Gestion financière** : Superviser les affectations budgétaires, veiller à l'utilisation rationnelle des fonds, suivre les dépenses, gérer les rapports financiers et les audits. Cela suppose également de garantir la transparence et le respect des obligations financières pour toutes les transactions financières réalisées.
3. **Achats** : Gérer le processus d'acquisition de biens, de services ou de prestations nécessaires au meilleur prix possible. Cela inclut la rédaction des cahiers des charges, la demande d'offres, l'évaluation des offres et la finalisation des contrats, dans le respect d'une procédure équitable, transparente et efficace.
4. **Administration** : Gérer les opérations quotidiennes, qui comprennent notamment la communication fluide entre les membres de l'équipe, la gestion des dossiers et la supervision des besoins logistiques du programme.
5. **Coordination** : Coordonner les efforts en matière de systèmes d'alerte précoce dans la région avec d'autres projets et programmes, ainsi qu'avec les partenaires de développement, grâce à la Plateforme de coordination du Partenariat trans-Pacifique, le PMC, l'EW4ALL, le SOFF, la Plateforme de liaison et d'autres mécanismes ou initiatives.

La création de l'UGP vise à harmoniser les opérations, à renforcer la responsabilité et à garantir que le programme réalise ses objectifs de manière optimale et efficace.

C. DESCRIPTION DU POSTE

Intitulé du poste :	Conseiller en infrastructures et en Technologies de l'information et de la communication, TIC (Infrastructure and ICT Adviser) - Programme Weather Ready Pacific (IIA - WRPP).
Programme :	Climate Science and Information (Science et informations climatiques)
Équipe :	Programme WRPP (Weather Ready Pacific Programme)
Rattaché à :	Responsable du programme WRPP (Weather Ready Pacific Programme)
Responsabilités : (nombre total d'employés)	1
Objectif du poste :	<p>Ce poste a été créé pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mener le développement et la mise en œuvre du programme de travail Weather Ready Pacific relatif aux capacités en matière d'infrastructures et de TIC. Diriger la coordination des activités liées aux infrastructures et aux TIC dans le cadre du programme « Sciences et informations climatiques » en vue de soutenir la mise en œuvre plus large de la Stratégie météorologique pour les îles du Pacifique (PIMS). Fournir des conseils stratégiques et techniques aux membres du PROE pour les aider à atteindre leurs priorités en matière de renforcement des infrastructures et des capacités TIC, en particulier grâce à une coordination avec les partenaires des pays et territoires insulaires du Pacifique
Date :	Mai 2025

Contexte organisationnel



Principaux domaines de résultats attendus

Le poste de **Conseiller technique en infrastructures et en TIC - Programme Weather Ready Pacific** concerne principalement les domaines de résultats attendus suivants :

1. Leadership et gestion
2. Conseils stratégiques et techniques
3. Réseautage, partenariats et collaboration
4. Gestion de projets, supervision et appui
5. Suivi, évaluation et comptes rendus
6. Communication, développement des capacités et formation

Les prérequis dans les domaines clés ci-dessus sont présentés de manière générale ci-dessous.

Le titulaire du poste est chargé des tâches suivantes...	Le titulaire du poste est considéré comme performant lorsque...
<p>1) Leadership et gestion</p> <p>a) Assurer la direction et la gestion globale de l'équipe chargée de l'infrastructure et des TIC du programme Weather Ready Pacific (WRP) et travailler en étroite collaboration avec les équipes thématiques du WRP et du programme Climate Science and Information (CSI) afin de renforcer les synergies, la collaboration et l'intégration en matière de développement des infrastructures et de besoins et activités dans le domaine des TIC.</p> <p>b) Diriger la création et la mise en place d'un environnement favorable qui alimente un environnement de travail positif, sain et sûr, et qui encourage la constitution d'équipes, l'innovation, le développement professionnel et la formation continue pour l'équipe chargée des infrastructures et des technologies de l'information et de la communication.</p> <p>c) Développer, gérer et mettre en œuvre la contribution de l'équipe WRP, infrastructures et TIC au plan de mise en œuvre des performances (PIP) et au cadre de résultats du PROE.</p> <p>d) Elaborer un programme de travail pour l'équipe chargée des infrastructures et des technologies de l'information et de la communication (TIC) et gérer sa mise en œuvre dans le cadre du plan de travail et du budget annuels (AWP&B) et des processus PIP, et notamment l'orientation stratégique et la planification prospective.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Garantir que les programmes de travail WRP et CSI relatifs aux infrastructures et aux TIC sont élaborés et mis en œuvre. • L'équipe du programme WRP est une équipe très performante qui réalise les objectifs de son plan de travail annuel en respectant le budget associé, en matière d'infrastructures et de TIC (AWP&B) et qui atteint les objectifs stratégiques prioritaires. • Un environnement propice à une évolution professionnelle continue, à l'épanouissement et au bien-être du personnel est en place. • Rôle modèle en matière de leadership au sein du PROE • Le travail de l'équipe du programme WRP dans le domaine des infrastructures et des TIC est bien intégré et compris dans l'ensemble des programmes du PROE. • Les plans de développement des performances du personnel sont élaborés et évalués en temps opportun. • Les problèmes des pays dans le domaine des infrastructures, des moyens et capacités TIC (et notamment les besoins en matière de formation et d'évolution) sont traités en temps opportun et avec efficacité. • Planification, mise en œuvre, suivi et évaluation concertés entre les programmes et intra-programmes, en liaison étroite avec le responsable du programme WRP et le Directeur du programme CSI.

<p>e) Fournir des orientations et des conseils techniques à l'équipe, de même qu'un contrôle Qualité du travail réalisé.</p> <p>f) Diriger l'équipe de projet et collaborer avec elle à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des plans de développement des performances, ainsi qu'à la formation et au développement continus nécessaires à leur travail.</p> <p>g) Assurer la supervision du travail de l'équipe, dans le respect des principales politiques internes.</p> <p>h) Diriger la coordination et l'aide à la durabilité du programme WRP pour le centre régional d'instruments et de capacité de maintenance, à Nadi (Fidji).</p> <p>i) Fournir des conseils et superviser la gestion des projets d'infrastructures et TIC du programme WRP.</p> <p>j) Travailler en collaboration avec le responsable des principes GEDSI pour s'assurer que les approches en matière de genre et de droits humains sont correctement intégrées aux projets d'infrastructures et TIC, dans le cadre du programme WRP.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pleine responsabilité des obligations de l'entreprise, notamment en matière de gestion budgétaire, de reporting financier, de gestion du personnel et d'autres obligations générales liées au management. • Le PROE est reconnu comme un centre d'excellence en termes de science et d'informations climatiques. • Les principes GEDSI sont intégrés aux projets d'infrastructure et de TIC du programme WRP. • Le centre régional d'instrumentation et les capacités de maintenance de Nadi sont fonctionnels et opérationnels. • Des capacités de gestion des ressources ont été mises en place dans la région Pacifique. • De nouvelles initiatives technologiques innovantes ont été lancées.
<p>2) Conseils stratégiques et techniques</p> <p>a) Apporter une contribution et des conseils stratégiques et techniques de grande qualité pour la mise en œuvre d'activités efficaces et appropriées par le programme WRP et ses partenaires.</p> <p>b) Superviser la conception technique et les spécifications afin d'orienter les achats et les contrats de services destinés à améliorer les infrastructures et les capacités en TIC dans l'ensemble du programme WRP.</p> <p>c) Fournir une orientation stratégique sur l'approche régionale (en collaboration avec le responsable du suivi et de l'évaluation (Monitoring and Evaluation Officer, MERL) et le conseiller en durabilité) pour développer, préserver et entretenir les infrastructures et les TIC nécessaires pour faciliter le suivi environnemental, les services d'alerte précoce et la préparation aux risques dans le contexte de la région Pacifique.</p> <p>d) Assurer la coordination avec le comité TEC du WRP, avec le groupe d'experts du CMP chargé de l'éducation, de la formation et de la recherche sur les communications et les</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un soutien technique précis et efficace est apporté aux parties prenantes et aux partenaires dans les pays de mise en œuvre. • Les activités du programme sont mises en œuvre dans un souci de durabilité ; l'appui technique des programmes du PROE et des partenaires extérieurs, ainsi que la participation de la communauté, sont présents et efficaces. • Les activités du programme sont présentées comme des approches modèles aux niveaux national, régional et international. • Les stratégies de développement durable du programme sont en place, mises en œuvre et intégrées aux opérations courantes. • Les programmes de formation du WRP ont pris en compte les besoins technologiques actuels et futurs, et sont correctement coordonnés. • Les activités du programme WRP sont correctement coordonnées avec les membres et les partenaires via le comité TEC du programme WRP, le PICI, le PIETR et d'autres groupes de travail du CMP. • Des initiatives régionales sont mises en œuvre dans les domaines du développement des infrastructures, des TIC et de la formation.

<p>infrastructures (PIETR) et avec les autres groupes du CMP.</p> <p>e) Aider les NMHS à renforcer les infrastructures et les TIC pour favoriser la surveillance de l'environnement, la gestion des données, ainsi que la production et la diffusion de prévisions et d'alertes fondées sur l'impact.</p> <p>f) Mettre en place des fonctions régionales de soutien, des installations physiques, des stratégies et des plans visant à soutenir les initiatives régionales (par exemple, un centre régional de formation en météorologie et pour les techniciens, un centre régional d'étalonnage et d'entretien des instruments) et concevoir un modèle opérationnel, à mesure que la technologie évolue.</p> <p>g) Gérer les plans/stratégies des réseaux d'observation régionaux et les plans relatifs aux actifs, et coordonner les plans nationaux.</p> <p>h) Assurer la coordination générale du développement des infrastructures du programme WRP et des TIC avec d'autres programmes, partenaires de mise en œuvre et institutions.</p> <p>i) Coordonner et mettre en œuvre les réunions/conférences régionales et nationales liées à l'exécution du programme.</p> <p>j) Coordonner avec l'équipe des services d'information du PROE les besoins et les activités TIC (plateformes d'e-learning, notamment).</p> <p>k) Elaborer des comptes rendus techniques pertinents avec le soutien et les conseils de l'équipe du programme et des partenaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les activités liées aux TIC sont coordonnées avec l'équipe TIC du PROE.
<p>3) Réseautage, partenariats et collaboration</p> <p>a) Entretien et renforcer les partenariats et la collaboration avec les pays participants, les partenaires chargés de la mise en œuvre, les bailleurs de fonds, le secteur privé et les autres parties prenantes dans le domaine des infrastructures et des TIC, ainsi que dans le cadre de projets liés à ces domaines.</p> <p>b) Assurer la coordination du partenariat entre les systèmes d'alerte précoce multirisques (MHEWS) et le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR), ainsi que d'autres partenaires de l'initiative « Alertes précoces pour tous » (EW4ALL), l'ITU, l'IFRC, l'OMM pour les systèmes d'alerte précoce et de gestion des</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nouveaux partenariats en matière d'infrastructures et de TIC garantis et maintenus pour le programme WRP • Des relations fructueuses avec les pays et les partenaires permettent d'atteindre les résultats des projets d'infrastructure et de TIC, ainsi que les résultats globaux du programme. • Alignement et établissement de comptes rendus appropriés sur les systèmes d'alerte précoce avec les principaux partenaires sur les MHEWS. • Les projets d'infrastructures et de TIC du programme WRP sont reconnus pour leurs réalisations collaboratives, le partage des ressources et des connaissances (coexécution de projets, par exemple).

<p>risques climatiques (CREWS), le SPC et le SOFF (Systematic Observations Financing Facility).</p> <p>c) Fournir des rapports au CPM, à la Réunion ministérielle des pays du Pacifique sur la météorologie (RMPM) et à la coordination des donateurs du Partenariat du Pacifique afin d'établir de nouveaux partenariats pour le programme WRP.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avantages mutuels et exemples de réalisations réussies. • Des canaux de communication performants ont été mis en place. • Implication de diverses parties prenantes dans les projets d'infrastructures et de TIC liés au programme WRP
<p>4) Mobilisation des ressources, gestion de projets, supervision et appui</p> <p>a) Assure la gestion des budgets liés aux infrastructures et aux activités TIC.</p> <p>b) Aide à l'identification, à la sécurisation et à la mobilisation des infrastructures, des TIC et des ressources de gestion des actifs pour les programmes WRP et CSI, afin d'aider les pays membres.</p> <p>c) Veille à l'utilisation efficace des ressources et au respect des normes de qualité.</p> <p>d) Concevoir, développer et coordonner des concepts de financement et des propositions de financement provenant de mécanismes de financement multilatéraux et bilatéraux qui soutiennent le WRP, le CSI et les priorités des membres dans le domaine des infrastructures et des TIC.</p> <p>e) Fournir des mises à jour, assurer la communication et définir les stratégies de gestion des risques pour le responsable du programme WRP, le PROE, le CMP, le Comité directeur du WRP, les bailleurs de fonds et toutes les parties prenantes du programme WRP.</p> <p>f) Apporter une contribution aux plans de travail généraux et annuels, aux plans de passation de marchés, aux stratégies d'atténuation des risques et aux stratégies de sortie.</p> <p>g) Identifier les risques liés à la mise en œuvre du programme concernant les infrastructures et les TIC, notamment les projets et activités de formation associés, et garantir que les parties prenantes concernées bénéficient d'une assistance efficace en cas de problème.</p> <p>h) Fournir des conseils à l'UGP et aux partenaires chargés de la mise en œuvre, ainsi qu'une aide pour le contrôle et l'assurance qualité.</p> <p>i) S'assurer que l'UGC et les partenaires de mise en œuvre réalisent les activités prévues dans les accords de partenariat, dans les délais impartis et avec l'efficacité requise.</p> <p>j) Superviser la gestion des projets liés aux infrastructures et aux TIC du programme WRP,</p>	<ul style="list-style-type: none"> • De nouveaux concepts de financement sont élaborés et soumis. • Des possibilités de financement existantes et nouvelles sont prévues pour les activités du programme et de l'équipe. • Une aide à l'élaboration et à la gestion des projets est apportée aux projets du PROE. • Une stratégie de mobilisation des ressources pour le programme WRP est acceptée et mise en œuvre. • L'équipe du programme est une équipe très performante qui atteint les objectifs AWP&B dans les délais impartis et obtient les résultats du programme. • Le travail de l'équipe est parfaitement intégré et contribue aux programmes du PROE, en fonction des besoins. • Les risques liés au programme sont clairement identifiés et maîtrisés. • Le programme est mis en œuvre avec succès dans les délais prévus par le PROE et par les partenaires responsables de sa mise en œuvre. • Les parties prenantes ont une vision claire de l'état d'avancement, des progressions et des obstacles rencontrés. • Les comptes rendus des bailleurs de fonds et autres comptes rendus sont transmis et reçus dans les délais prévus. • Les approches fondées sur le genre et les droits humains sont pleinement intégrées à la mise en œuvre des activités du programme consacrées aux infrastructures, aux TIC et à la gestion des ressources, et notamment à la formation dans ces domaines.

<p>et rechercher des possibilités de projets conjoints entre le programme CSI et les thématiques du PROE.</p> <p>a) Gérer les calendriers, les éléments livrables et la coordination avec les parties prenantes.</p> <p>a) Participer au Comité technique du programme WRP et rendre compte au responsable du programme WRP et au Directeur CSI de l'avancement des projets.</p> <p>b) Elaborer et appliquer une stratégie de mobilisation des ressources pour faciliter la mise en œuvre des programmes Weather Ready Pacific et CSI.</p>	
<p>5) Suivi, évaluation et comptes rendus</p> <p>a) Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du cadre de suivi et d'évaluation du programme en collaboration avec le responsable du suivi et de l'évaluation (MERL).</p> <p>b) Définir et suivre les indicateurs clés de performance (KPI) et les résultats des activités liées aux TIC et aux infrastructures.</p> <p>c) Travailler en étroite collaboration avec les équipes MERL au développement d'outils permettant de suivre et d'évaluer l'efficacité des activités relatives aux infrastructures et aux TIC.</p> <p>d) Documenter les informations sur les infrastructures et les TIC et contribuer aux actions de partage des connaissances.</p> <p>e) Recenser et tenir à jour les infrastructures et les actifs TIC (état, maintenance, lacunes, besoins) ainsi que les feuilles de route EW4All de chaque membre du CPM. Mettre en œuvre un système d'information sur les actifs pour la région Pacifique.</p> <p>f) Préparer des notes techniques et des comptes rendus de performance destinés à l'équipe de Direction, au CMP et à ses comités, au PMMM, au SC et au TEC du programme WRP, aux groupes de travail techniques sur les risques régionaux PRP et MHEWS, ainsi qu'aux bailleurs de fonds, selon les besoins.</p> <p>g) Fournir des comptes rendus d'avancement et des résumés aux bailleurs de fonds, aux partenaires et aux membres du PROE sur l'état d'avancement du programme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des plans de travail efficaces concernant les infrastructures du programme WRP et les capacités TIC sont élaborés en collaboration avec les partenaires, les pays, les communautés locales et les bailleurs de fonds. • Le PROE, le CMP, le PMMM, le SC et le TEC du programme WRP, les groupes de travail sur les risques régionaux PRP et MHEWS et les bailleurs de fonds reçoivent les comptes rendus nécessaires, les procédures de reporting convenues pour le programme WRP sont appliquées. • Existence de registres à jour sur l'état des infrastructures, la maintenance et la qualité des services/données, ainsi que sur les activités et les feuilles de route EW4ALL. • Les activités du programme de renforcement des capacités et de formation dans le domaine des infrastructures menées dans les pays sont efficaces. • Le suivi et l'évaluation des infrastructures et des activités TIC sont réalisés régulièrement, servent à orienter la mise en œuvre du programme et sont consignés dans le PIMS. • Des systèmes adaptés de suivi des résultats des TIC et des infrastructures (par exemple, l'entretien, les participants, les heures) et les résultats (amélioration des capacités des TIC et des infrastructures) sont en place. • Les retours des participants et des partenaires sont systématiquement collectés et utilisés pour améliorer les programmes à venir.
<p>6) Communication, développement des capacités et formation</p> <p>a) Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de développement des capacités et de formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une stratégie de développement des capacités et de formation adaptée aux résultats souhaités du programme.

<p>conforme aux activités du programme dans le domaine des infrastructures et des TIC.</p> <p>b) Coordonner le développement des capacités associées et aide à la formation des parties prenantes.</p> <p>c) Cartographier et actualiser les capacités en TIC et en infrastructures des bénéficiaires du programme WRP.</p> <p>d) Assurer la coordination avec les experts en infrastructures et en TIC, avec les consultants et les formateurs.</p> <p>e) Évaluer, examiner et compiler les capacités et les besoins en formation des pays dans les domaines liés aux infrastructures, aux TIC et à la gestion des actifs du programme WRP, aux cadres, aux exigences et aux questions de conformité, veiller à ce que des mesures pertinentes soient prises et collaborer avec le Conseiller en développement des capacités et en formation du programme WRP pour répondre à ces besoins.</p> <p>f) Évaluer les modules de formation appropriés, les actualiser régulièrement et mettre au point une infrastructure complète, ainsi que le matériel et les manuels de formation sur les TIC.</p> <p>g) Mettre à disposition des infrastructures et des formations aux bénéficiaires du programme WRP. Réviser les supports de formation pour garantir leur pertinence.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les activités de développement des capacités et de formation dans le domaine des infrastructures et des TIC destinées aux parties prenantes sont correctement coordonnées. • Un compte rendu détaillé sur les besoins en infrastructures et en TIC des bénéficiaires du programme WRP est rédigé et pris en compte. • Les profils des pays membres en matière d'infrastructures et de TIC sont dressés. • Des modules de formation sur les infrastructures et les TIC ont été conçus et sont adaptés à la région. • Des manuels complets et des supports de formation sur les infrastructures et les TIC ont été conçus et documentés de manière approfondie afin d'appuyer les activités et initiatives de développement des capacités et de formation WR;
--	---

Remarque

Les critères de performance ci-dessus sont fournis à titre indicatif uniquement. Les critères précis de performance associés à ce poste feront l'objet d'une discussion approfondie entre le titulaire du poste et le responsable – Weather Ready Pacific dans le cadre du système de développement des performances.

Cette section peut être copiée directement dans les plans de développement des performances.

Complexité du travail

Missions les plus difficiles généralement confiées :

- Élaborer et tenir à jour une stratégie et une structure régionales (Pacifique) en matière d'infrastructures et de TIC.
- Veiller à la mise en œuvre globale de toutes les activités liées aux infrastructures et aux TIC dans les pays et territoires concernés, dans les délais convenus.
- Élaborer une approche régionale garantissant que les systèmes techniques et les infrastructures mis en place puissent être soutenus et entretenus de manière durable par les pays et les territoires.
- Définir la politique de gestion des actifs pour la région Pacifique, superviser et optimiser les capacités de gestion des actifs.
- Définir et tenir à jour des plans et stratégies régionaux pour les réseaux d'observation et les plans relatifs aux actifs, et coordonner la mise à jour des plans nationaux.
- Mettre en place le Centre régional de formation et le Centre régional d'étalonnage/de maintenance pour soutenir les infrastructures et les services existants.
- Entretenir des relations fructueuses et efficaces avec les agences nationales et les homologues.
- Diriger et gérer un espace de travail complexe sur le plan technique et assurer la coordination avec l'équipe du programme et avec les multiples partenaires chargés de la mise en œuvre.
- Assurer la coordination et la collaboration avec d'autres agences régionales et parties prenantes.
- Favoriser la mise en place de partenariats avec différents fournisseurs et prestataires d'infrastructures et de TIC et avec différents réseaux dans les pays membres, afin de faire progresser les infrastructures et les TIC du programme WRP.
- Aider à l'obtention de financements et de ressources pour la viabilité à long terme des infrastructures.
- Identifier et mobiliser les expériences, les innovations et les outils pertinents de différents pays en matière d'infrastructures et de TIC au service du programme WRP.
- Assurer une coordination étroite avec les pays membres, les organisations et les réseaux internationaux, les professionnels et experts en infrastructures, le secteur privé, les établissements financiers et toutes les autres parties prenantes concernées.

Relations fonctionnelles et compétences associées

Principaux contacts internes et/ou externes	Caractéristiques les plus courantes du contact
<p>Externes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pays membres • Donateurs (DFAT, MFAT, etc) • Partenaires responsables de la mise en œuvre • Organisations professionnelles/scientifiques • Organisations régionales/internationales, y compris l'OMM 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil et assistance • Consultations et collaboration • Comptes rendus • Négociations • Communications
<p>Internes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cadres • Unité de gestion de projet • Personnel des programmes du PROE • Partenariat pour le Bureau météorologique océanien (PMDP) 	<ul style="list-style-type: none"> • Leadership et gestion • Supervision et délégation • Conseil et appui • Partenariat et collaboration • Coordination

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Pacific Climate change Centre (Centre du changement climatique du Pacifique) | |
|--|--|

Niveau de délégation

Le titulaire du poste :

- Assurer la coordination avec les institutions et réseaux techniques et universitaires régionaux (par exemple NIWA, MetService, BOM, NOAA, USP, JICA, etc.) et avec les organisations mondiales (par exemple l'OMM, l'ITU, l'UNDRR, etc.) afin de garantir l'efficacité des infrastructures et des activités TIC dans le cadre du programme Weather Ready Pacific (WRP) et du programme Climate Science and Information (CSI) dans leur ensemble.
- Piloter la mise en œuvre des projets et activités liés aux infrastructures et aux TIC pour le programme WRP.
- Diriger la coordination du groupe d'experts sur les communications et les infrastructures dans les îles du Pacifique (PICI) du CPM.
- Appuyer l'engagement du WRP auprès des bailleurs de fonds en vue de mobiliser des ressources.
- Gérer les allocations budgétaires pour les projets et activités liés aux infrastructures et aux TIC.

Profil recherché

Qualifications

Essentielles

1. Qualifications minimales requises : Master ou diplôme supérieur en sciences, TIC, ingénierie, gestion de projets ou dans un autre domaine technique pertinent OU licence assortie d'une expérience professionnelle pertinente et dépassant le minimum d'expérience professionnelle requise.

Connaissances/Expérience

Essentielles

2. Au minimum 10 ans d'expérience étendue en gestion et dans le domaine technique, acquise dans le cadre de programmes/projets de premier plan liés à la météorologie, aux TIC, aux infrastructures d'observation et/ou aux systèmes d'alerte précoce, dont au moins 7 ans dans un poste exigeant un niveau similaire de polyvalence et de responsabilité, de préférence dans la région des îles du Pacifique.
3. Connaissance approfondie des questions internationales et régionales, en particulier des systèmes TIC, des infrastructures d'observation, des systèmes d'intervention en cas de catastrophe et/ou d'alerte précoce et de la gestion durable des ressources.
4. Vaste expérience en leadership et en gestion, notamment dans le domaine du conseil et de l'analyse de haut niveau, ainsi que dans la direction et l'encadrement d'équipes issues d'horizons techniques divers et dotées d'une expertise variée, dans des environnements multiculturels et multidisciplinaires.
5. Excellente expérience en gestion de la mise en œuvre d'infrastructures et en gestion des relations, attestant d'un engagement professionnel et constructif de haut niveau auprès d'un large éventail de parties prenantes.
6. Excellente expérience en communication, négociation et reporting auprès de publics divers, et expérience dans les domaines des infrastructures et des TIC, en particulier dans la région Pacifique.
7. Vaste expérience dans les domaines suivants :
 - a) expérience en gestion et réalisation de projets, y compris des compétences analytiques et de conseil de haut niveau.
 - b) Expérience de projets financés par des bailleurs de fonds (par exemple, DFAT, MFAT, UE, ONU, etc.).
 - c) Maîtrise de Microsoft Office et des plateformes de formation en ligne.

Principales compétences/qualités/aptitudes spécifiques pour le poste

Niveau expert	<ul style="list-style-type: none">• Leadership stratégique et conseils dans le domaine des infrastructures, de la technologie de l'information et de la communication (TIC) et/ou de la technologie d'observation.• Gestion des parties prenantes, suivi et évaluation• Gestion des achats et des contrats
Niveau avancé	<ul style="list-style-type: none">• Exécution et gestion de projets

	<ul style="list-style-type: none"> • Recueil du cahier des charges et élaboration des spécifications
Connaissances professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Systèmes d'alerte précoce dans la région des îles du Pacifique • Formation et développement des capacités • Principes généraux de gestion • Égalité entre les femmes et les hommes, handicap et inclusion sociale lors de la mise en œuvre • Suivi, évaluation et comptes rendus • Mobilisation des ressources
Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Plan stratégique du PROE • Programmes de travail du PROE • Plan de mise en œuvre des performances du PROE • Initiative des Nations unies en faveur des alertes précoces pour tous

Attitudes clés

Tous les membres du personnel sont tenus de respecter les valeurs organisationnelles et le code de conduite du PROE, qui regroupent des attitudes clés s'inscrivant dans le cadre du développement des performances :

- Responsabilité environnementale
- Exécution des services
- Reconnaissance de la valeur de nos collaborateurs
- Intégrité

Il est attendu de tous les responsables et superviseurs qu'ils respectent les règles de conduite en matière de leadership et de gestion établies par le PROE . en effet, celles-ci font partie intégrante du plan de développement des performances.

Modification apportée à la description de poste

Il peut occasionnellement être nécessaire de modifier la description de poste pour tenir compte de l'évolution de notre environnement de travail, qu'il s'agisse de nouvelles exigences technologiques ou de changements législatifs. Cette description de poste peut faire l'objet d'une révision dans le cadre de la préparation du cycle annuel de planification et d'évaluation des performances, ou en fonction des besoins.

D. CONDITIONS DE RÉMUNÉRATION - MODALITÉS

Lieu d'affectation: Le poste sera situé à Apia, Samoa.

Durée : Il s'agit d'une mission initiale d'une durée de trois ans. Toute extension du contrat au-delà de cette période sera subordonnée au calendrier et aux décisions relatives au projet, à la disponibilité des fonds et aux performances obtenues au cours de la période initiale.

Salaire : Le salaire est libellé en droits de tirage spéciaux (DTS) fixés par le Fonds monétaire international.. La rémunération associée à ce poste se situe dans la catégorie 12 du barème salarial du PROE. Le salaire de départ est fixé à 41 822 DTS. Cela équivaut à 159 604 SAT par an en Tala samoan. Une fois la période d'essai confirmée, le salaire sera ajusté à 47 049 DTS, soit l'équivalent de 179 554 SAT annuels. Tous les postes ont été évalués afin de refléter le niveau de responsabilités et le niveau d'expérience et de qualifications requis.

Allocation COLDA (Cost of living differential allowance) : Une indemnité différentielle de coût de la vie d'un montant de 5 233 SDR sera versée au candidat sélectionné. L'équivalent actuel en Tala samoan est de 19 970 \$ SAT. L'indemnité différentielle de coût de la vie reflète la différence de coût de la vie entre Suva et Apia. Cette indemnité est revue périodiquement sur la base de données déterminées par un réviseur indépendant.

Ajustments : Les salaires et indemnités du personnel recruté à l'étranger sont versés en tala samoan et ajustés chaque mois sur la base de la moyenne mensuelle de la valeur du SDR par rapport au tala samoan (SAT) au moment du paiement des salaires. Les variations du SDR sont toutefois limités à 5 % au-dessus ou au-dessous d'un point de référence fixé chaque année. La rémunération est versée chaque mois en équivalent SAT.

Modalités : Pour le personnel recruté à l'extérieur du Samoa, le mandat commence le jour où la personne nommée quitte son domicile pour prendre ses fonctions. L'offre d'engagement n'est confirmée qu'après examen médical satisfaisant comprenant une vaccination complète contre la COVID-19, la réception d'un rapport de police vierge et de documents officiels certifiés, y compris concernant les qualifications. La confirmation de la nomination est soumise à une période d'essai de 6 mois.

Le contrat de travail prend fin (i) à l'expiration de la durée du contrat, (ii) moyennant un préavis d'un mois donné par l'une ou l'autre des parties, (iii) sans préavis de l'une ou l'autre des parties moyennant le versement d'un mois de salaire en lieu et place du préavis, ou (iv) avec ou sans préavis à titre de mesure disciplinaire.

Évaluations professionnelles : Les évaluations annuelles des performances reposeront sur le système de développement des performances du PROE.

Âge de la retraite : L'âge de la retraite du PROE est fixé à 65 ans.

POUR LE PERSONNEL RECRUTÉ EN DEHORS DES ILES FIJI, LES DISPOSITIONS SUIVANTES S'APPLIQUENT :

Frais de réinstallation : Le PROE prendra en charge certaines dépenses liées à la nomination et à la cessation de fonctions du personnel recruté à l'extérieur de Samoa, notamment les frais de transport et d'hébergement pendant le trajet entre le lieu de recrutement et Apia, ainsi que le retour, par l'itinéraire le

plus court et le plus économique, pour la personne nommée et les personnes à sa charge qui l'accompagnent. Cela comprend :

- les billets d'avion en classe économique
- le coût raisonnable de l'emballage, de l'assurance, de l'expédition et du transport du mobilier, des biens ménagers et des effets personnels dans un conteneur de 6 mètres.
- jusqu'à 20 kilos d'excédent de bagages pour l'intéressé et sa famille.

Aide à l'installation : Une somme forfaitaire de 1 100 SDR est payable à la prise de fonctions et à l'arrivée à Apia. Cela équivaut actuellement à 4 198 SAT..

Hébergement temporaire et assistance : À leur arrivée à Apia, la personne nommée et les personnes à sa charge ont droit à un hébergement temporaire dans un hôtel approprié ou dans un autre logement entièrement meublé pour une durée maximale de six jours ouvrables. La personne nommée recevra une aide pour s'installer à Apia. Cela comprend l'aide à la recherche d'un logement locatif adapté.

Prérogatives et immunités : La rémunération du PROE est exonérée d'impôts pour les non-citoyens ou les non-résidents de Samoa, y compris l'importation en franchise de droits des effets ménagers et personnels qu'ils possèdent et utilisent depuis au moins six mois, pour une période de six mois après leur entrée en fonction.

Indemnité de rapatriement : La personne nommée a droit à une indemnité de rapatriement équivalant à deux semaines de salaire, à l'issue de son contrat, à condition que celui-ci ne soit pas prolongé ou renouvelé.. Pour les postes liés à des projets, une fois le projet achevé avec succès.

POUR TOUT LE PERSONNEL RECRUTÉ AU NIVEAU INTERNATIONAL, LES DISPOSITIONS SUIVANTES S'APPLIQUENT :

Allocation scolaire : Les frais de scolarité peuvent être remboursés sur présentation des reçus originaux pour les enfants à charge, à concurrence de 75 % des frais réels, conformément à la politique du PROE en matière d'allocations scolaires. Actuellement, l'allocation est plafonnée à 1 600 SAT par an et par enfant à charge, avec un plafond global de 46 800 SAT par an et par famille de 3 enfants éligibles ou plus.

Séjours pendant les vacances scolaires : Un vol aller-retour en classe économique par an entre le lieu d'études (considéré comme le domicile reconnu) et Apia pour (i) chaque enfant à charge scolarisé en dehors des Samoa ou (ii) le membre du personnel ou son conjoint pour rendre visite à l'enfant, à condition que le voyage ne soit pas effectué au cours des six derniers mois du contrat.

Congé pour raison familiale : Billet d'avion aller-retour en classe économique entre Apia et le lieu de résidence reconnu du membre du personnel et des personnes à sa charge après chaque période de travail de 18 mois, à condition qu'aucun voyage n'ait été effectué au cours des 12 derniers mois du contrat.

Aide au logement : Le personnel recruté au niveau international bénéficie d'une aide au logement correspondant à 75 % du loyer habituel à Samoa pour un logement meublé destiné aux cadres expatriés. Le taux actuel est de 2 850 SAT par mois. Cette aide est réexaminée chaque année et ajustée en fonction de l'évolution relative du marché locatif local.

Assistance en matière de sécurité ; Les dépenses liées à la sécurité peuvent être remboursées sur la base des reçus réels jusqu'à concurrence de 2 400 = SAT par an, conformément à la politique d'assistance en matière de sécurité du PROE

Congé annuel : 25 jours ouvrables par an (jusqu'à un maximum de 50 jours).

Congé maladie : 30 jours ouvrables par an (jusqu'à un maximum de 90 jours cumulés).

Autres congés : Des dispositions existent également pour les congés de maternité, de congés pour raisons familiales, de paternité, d'examen et les congés spéciaux (sans solde).

Voyage d'affaires : Le PROE prend en charge les frais de déplacement, aux taux fixés, des membres de son personnel qui doivent s'éloigner de Suva pour des raisons officielles.

Assurance vie et assurance décès et invalidité accidentels : Tous les employés sont couverts par la police d'assurance vie, décès accidentel et invalidité de 24 heures de PROE.

Avantages médicaux : Tous les employés et les personnes à leur charge ont droit à la prise en charge de tous les frais médicaux, dentaires et optiques raisonnables, conformément aux conditions de l'assurance médicale existante du PROE.

Pension de retraite : Tous les salariés sont tenus de cotiser à une caisse de retraite agréée. Un membre du personnel expatrié recruté à l'international a la possibilité de participer à la caisse de retraite locale ou de désigner une autre caisse agréée pour sa retraite. Le PROE verse le minimum légal du salaire de base à la Samoa National Provident Fund ou à une autre caisse agréée. Pour Samoa, il s'agit actuellement de 10 %.

Paiement de la gratification : Les ressortissants samoans ont droit à une gratification équivalente à deux semaines de salaire à l'issue de leur contrat, à condition que celui-ci ne soit ni prolongé ni renouvelé. Pour les postes liés à des projets, une fois le projet achevé avec succès.

Formation et évolution : Les opportunités de formation et de développement seront fondées sur le système approuvé de développement des performances du PROE et sur les plans individuels de développement des performances.

Définitions :

Le terme « personne à charge » désigne le conjoint et les enfants qui sont financièrement à la charge d'un employé.

L'expression « enfant à charge » désigne un enfant célibataire, financièrement à la charge d'un employé (enfant biologique ou légalement adopté), qui :

- est âgé de moins de 16 ans ; ou
- est âgé de moins de 19 ans s'il étudie à temps plein dans un établissement d'enseignement secondaire ; ou
- est âgé de moins de 25 ans s'il est inscrit et suit des études à temps plein dans une université ou un autre établissement d'enseignement supérieur ; ou
- est en situation de handicap mental ou physique.

Le terme « expatrié » fait référence à un membre du personnel recruté à l'international, qui n'est ni citoyen ni résident permanent du Samoa, et qui séjourne au Samoa uniquement dans le cadre de ses fonctions au sein du PROE.

Égalité des chances : Le PROE est un employeur qui favorise l'égalité des chances. Tous les genres sont équitablement éligibles à tous les postes au sein du PROE.

Considérations générales : La nomination se fera selon les modalités et conditions du statut du personnel du PROE, dont une copie sera mise à la disposition du candidat sélectionné.

E. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

INFORMATIONS ESSENTIELLES Les candidatures doivent inclure :

1. Le formulaire de candidature complété - à télécharger à partir de la section Emploi de notre site Web (*vous devez remplir intégralement toutes les rubriques du formulaire, et notamment les déclarations démontrant que vous répondez aux critères requis - Ne faites PAS de renvois à votre CV). Si vous ne le faites pas, votre candidature ne sera pas prise en compte*) ;
2. Un CV détaillé.

Les candidatures dont le formulaire PROE n'est pas correctement rempli et qui ne sont pas accompagnées de tous les documents requis mentionnés ci-dessus ne seront pas prises en compte.

Dépôt des candidatures :

- a) **PAR E-MAIL : (OPTION PRÉFÉRÉE)** L'objet doit porter clairement la mention « **Candidature au poste de Conseiller en infrastructures et en Technologies de l'information et de la communication, TIC - Programme Weather Ready Pacific** » et être envoyé à l'adresse suivante : recruitment@sprep.org OU
- b) **PAR LA POSTE OU PAR TÉLÉCOPIE** Les candidatures doivent être adressées et envoyées à : Directeur général, PROE, B.P. 240, Apia ou par télécopie au (685)20231 et porter clairement la mention « **Application for Infrastructure and ICT Adviser - Weather Ready Pacific Programme** » (Candidature au poste de Conseiller en infrastructures et en Technologies de l'information et de la communication, TIC - Programme Weather Ready Pacific).

Pour plus d'informations sur le PROE et sur son travail au sein de la région, consultez le site Web du PROE :

www.sprep.org

Pour toute demande complémentaire, contactez Olivia Hogarth par téléphone au (685) 21929, poste 285, ou par e-mail à l'adresse oliviah@sprep.org

Date de clôture : Vendredi 20 juin 2025 : Les candidatures tardives ne seront pas prises en compte.

Le PROE est un employeur qui favorise l'égalité des chances